



Comité de suivi de l'Agenda 21

2^e comité de suivi
16 mai 2013



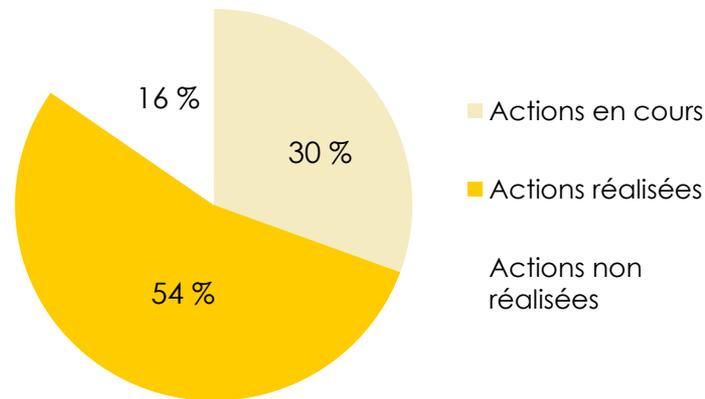
Point sur l'Agenda 21

Distributions des Agenda 21

Bâtiments municipaux	948
Evénements	694
Autres	1035
	2677



Avancée du plan d'actions



Point sur l'Agenda 21

Actions		Indicateurs		Remarques	
<u>Action 1</u>	<u>Aménager l'espace pour faciliter les déplacements doux</u>	Elaboration d'un schéma communal des cheminements piétons	Surface dédiée aux piétons dans la ville		
		Conception d'un schéma communal des infrastructures cyclables	Réseau cyclable		
		Création d'une voie dédiée aux circulations douces (voie verte) dans le quartier des Tauxelles	Etat du projet		
			Fréquentation		
		Aménagement d'une vélovoie dans le Parc des Moulins pour relier la Vélovoie des Lacs	Etat du projet		1. Tracé de la vélovoie 2. Ouverture du Parc des Moulins 3. Pose de la passerelle au niveau de la zone des maraîchers
			Fréquentation		
		Abonnements 2h		Situation fin août	

Point sur l'Agenda 21

ORIENTATION 2

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Action n°12

Valoriser les arbres de la ville

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 2.2 Préserver et valoriser les espaces de nature dans la ville

Contexte et enjeux

La présence d'arbres dans les agglomérations participe de l'amélioration du cadre de vie et a également pour intérêt d'assurer des fonctions écologiques importantes : climatisation naturelle, dépollution de l'air, création de zone d'humidité, préservation de la biodiversité....

Trop souvent victimes de la pression urbanistique, les arbres n'en sont pas moins un patrimoine qui mérite d'être protégé et mis en valeur.

Dans ce but, l'élaboration d'une Charte de l'Arbre, constitue un outil adapté afin de rassembler les outils juridiques et techniques permettant à tous les intervenants d'assurer la pérennité de ces éléments paysagers. Elle vise aussi à définir une sélection de silhouettes d'arbres (taille, emprise, densité du feuillage, période de chute des feuilles,...) à même de s'intégrer au mieux dans les différents profils de voirie.

La Ville de Troyes mène une politique du 1 pour 1, pour tout arbre abattu un arbre est replanté. En prenant en compte les arbres plantés lors de nouveaux aménagements (requalification des avenues Chomedey et Vanier, Place de l'Hôtel de Ville), le patrimoine arboricole de la Ville augmente chaque année.

Finalités de l'action

- Protéger le patrimoine existant
- Réduire les coûts d'entretien (ex : limitation des interventions de taille grâce à l'implantation d'espèces adaptées au contexte)
- Sensibiliser les différents intervenants
- Assurer la pérennité du patrimoine arboré

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Services pilotes
Elaboration d'une Charte de l'Arbre	- Faciliter le choix des essences lors des projets et études - Sensibiliser à la bonne gestion du patrimoine arboricole	- Lancement en 2012 - Finalisation à l'automne 2013	Pas de coût d'investissement	100% Ville de Troyes	Espaces Paysagers
Plantation de 260 arbres dans le cadre du projet de requalification des Avenues Chomedey et Vanier	Améliorer le cadre de vie et la qualité de l'air	2013	Inclus dans le budget global du projet	Grand Troyes	Espaces Paysagers
Inscriptions dans une démarche de labellisation (Prix de l'arbre)	Favoriser la reconnaissance des actions engagées en faveur de la qualité dans la gestion du patrimoine arboricole	2014	/	/	Mission Développement Durable Espaces paysagers

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'arbres abattus
- Nombre d'arbres plantés
- Détail par grandes essences
- Evolution du coût d'entretien du patrimoine arboricole

Partenaires

Grand Troyes

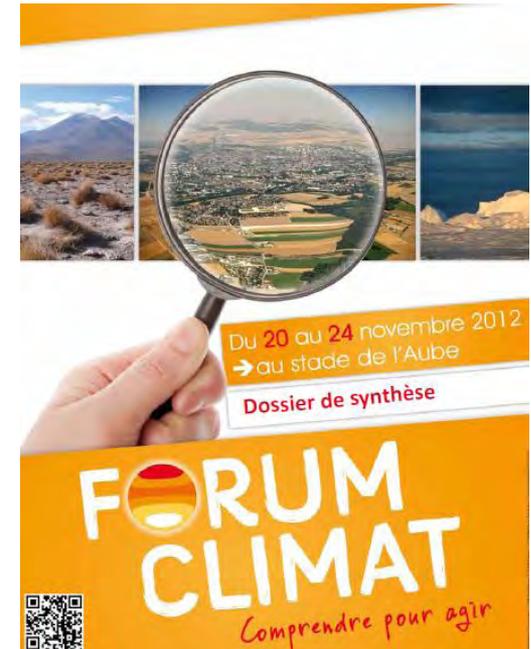
Point sur l'Agenda 21

Interventions pour présenter l'Agenda 21

- Conseils de quartiers
- Forum Climat
- Intervention dans le cadre du cycle de conférences de l'ASAT
- Présentation à l'AG du Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube

Valorisations de l'Agenda 21 troyen

- Envoi du dossier de reconnaissance de l'Agenda 21 au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- Participation au Prix Energie Citoyenne
- Charte biodiversité



Groupe de travail éclairage public

🔦 Présentation des technologies utilisées

- Installation d'abaisseurs de tension
- Horloges astronomiques
- Technologies peu énergivores

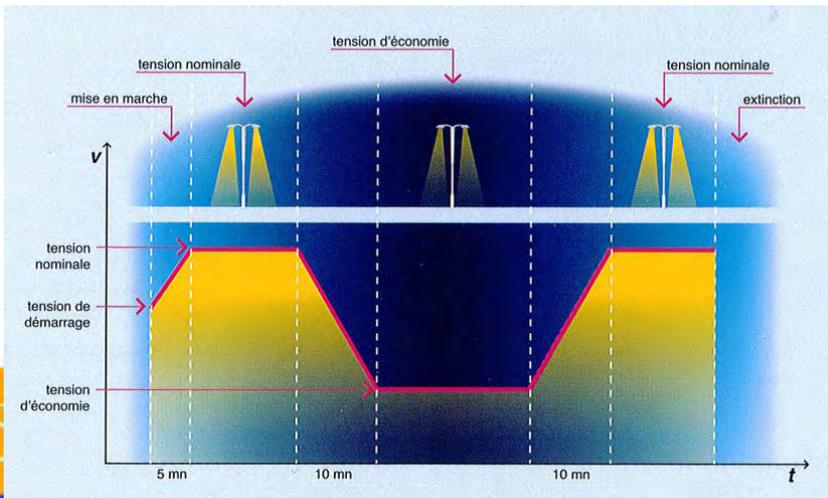


🔦 2^e groupe de travail

- Témoignage des intervenants nocturnes (SDIS, pompiers, ...)

🔦 3^e et 4^e groupe de travail

- Retours d'expériences d'autres collectivités et aspect sociologique



Groupe de travail éclairage public

💡 Bilan du groupe de travail

- Extinction du parking du Stade de l'Aube à partir d'1h du matin
- Renforcement de l'installation d'abaisseurs de tension : 1/3 des armoires équipées pour l'été 2013
- Projet d'installation de détecteurs de présence pour l'éclairage du quartier du Vauluisant



Autre : travail sur la précarité énergétique

Le Parc des Moulins

Kiosque

Mare pédagogique

Réhabilitation des
remises – chantier
formation

Jardin pédagogique
avec le CPIE de
Souleine

Création de refuges
LPO

Activités des ACM
le mercredi



Fête du Parc des Moulins

- 🌞 **Le dimanche 30 juin de 11h30 à 19h**
- 🌞 **Sensibilisation au développement durable aux côtés des organismes et associations locales**
- 🌞 **Journée festive au Parc des Moulins**
 - Musique tout au long de la journée
 - Promenades en poney
 - Jeux en bois
 - Structure gonflable
 - Marché du terroir
 - Aires de pique-nique
 - Restauration
 - Clowns
 - Jongleurs
 - ...





Merci de votre attention



« L'Agenda 21 est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le Fonds européen de développement régional »